



# RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

Chers parents, chères familles,

Nous profitons de cette première communication pour souhaiter à chacun, parents et enfants, une bonne rentrée scolaire car c'est toujours un temps fort après ces quelques semaines estivales.

Afin de faciliter cette rentrée, voici diverses informations qui nous semblaient intéressantes à communiquer :

➤ **Rythmes scolaires** : La réforme et les NAP<sup>1</sup> sont maintenus cette année afin de prendre le temps d'étudier, avec l'ensemble de la communauté éducative, la meilleure option pour la rentrée prochaine.

➤ **NAP & inscription** : Nous vous rappelons que ce temps d'activité est gratuit mais l'inscription est obligatoire afin de garantir la qualité de l'accueil. *Une pénalité de 3€ vous sera facturée si cette formalité n'est pas respectée.*

➤ **NAP Élémentaire** : Le fonctionnement est similaire aux années antérieures avec des ateliers périscolaires, gérés par la municipalité dans l'école, et extrascolaires (tableau ci-dessous) organisés par nos partenaires extérieurs.

Les activités périscolaires seront présentées aux enfants la semaine de la rentrée dans le cadre du « **Festival des NAP** » et l'offre extrascolaire est à découvrir lors du « **Forum des Associations** » (*Détails au verso*).

ELEMENTAIRE	OFFRE EXTRASCOLAIRE 2017-2018
MARDI	ZUMBA, FORMATION MUSICALE, CHORALE, THEATRE, REVIZ'COOL (ANGLAIS)
VENDREDI	FORMATION MUSICALE, CHORALE, REVIZ'COOL (ANGLAIS)

**Attention ! Les enfants souhaitant participer à ces ateliers<sup>2</sup> doivent :**

- ✗ S'inscrire directement auprès de ces structures (*Voir leur fonctionnement : cotisations, ...*)
- ✗ S'inscrire également auprès des NAP (*Cette double inscription est obligatoire car l'équipe d'animation gèrent les transferts à la fin de l'école et récupère les enfants en cas d'annulation de la séance ou de transfert vers le bus.*)

➤ **Accueils périscolaires** : Suite à des directives nationales, à partir de la rentrée, l'intégralité des accueils de mineurs se déroulant les jours d'école (*dont le mercredi après-midi*) deviennent des « Accueils Périscolaires » et respecteront une tarification modulée en fonction des ressources familiales.

<sup>1</sup> Nouvelles Activités Périscolaires : Ateliers se déroulant de 15h30 à 16h30 les mardis et vendredis après l'école

- **Accueils périscolaires (Suite)** : Grâce aux dérogations obtenues dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires (taux d'encadrement, ...), une révision des tarifs favorable aux familles a pu être votée en Conseil Municipal sur l'ensemble des accueils municipaux.

## ACCUEILS DE LOISIRS : EVOLUTIONS 2017-18

TARIFS DES ACCUEILS	CALCUL TARIF <sup>2</sup>	PLANCHER	PLAFOND	ANCIENS TARIFS (PLAFONDS)
<b>MATIN &amp; SOIR</b>	QF x 0,175% x ½H	0,29€/30MN	0,75€/30MN	1€/30MN
<b>MERCREDI (12h-18h30)</b>	QF x 0,175% x 6,5H	3,77€	11,38€	12€ + PERICENTRE
<b>VACANCES (FORFAIT 5 JOURS)</b>	QF x 1,33% x 5J	22€/s	66,5€/s	70€/SEMAINE
<b>VACANCES (FORFAIT 4 JOURS)</b>	QF x 1,33% x 4J	17,6€/s	53,2€/s	60€/SEMAINE
<b>PERICENTRE (7H30-9H &amp; 17H-18H)</b>	QF x 0,175% x ½H	0,29€/30MN	0,75€/30MN	1€/30MN

### AUTRES EVOLUTIONS

- ✗ Extension de l'ouverture des mercredis jusqu'à 18h30
  - ✗ Possibilité de récupérer votre enfant dès 16h30 les mercredis
  - ✗ Le péricentre du mercredi est désormais inclus dans le tarif de l'accueil
  - ✗ Plus de facturation en cas de certificats médicaux
  - ✗ Maintien de la majoration Hors commune : 1,5€/mercredi et 3€/jours les vacances
- 
- ✗ Renforcement des pénalités pour limiter les incivilités :
    - ↳ Inscriptions tardives<sup>3</sup> : 3€/séquence
    - ↳ Retard avec appel : 6€/séquence
    - ↳ Retard sans appel ou >15mn : 10€/séquence
    - ↳ Annulation hors délai : 5€/jour (valable sur les mercredis et les vacances)

- **Local Jeunes** : A partir de la rentrée, afin d'améliorer ses conditions d'accueil, le Local déménage dans « l'ancienne Perception », à côté de l'école élémentaire.

Fort de son nouveau fonctionnement (priorisation des 10-14 ans, séparation des tranches d'âges, ...) et de votre satisfaction, le Local Jeunes continuera à proposer :

- ✗ Aide aux devoirs et activités libres : de 16h50 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- ✗ Activités sportives et créatives : les mercredis de 13h30 à 18h
- ✗ Des Événementiels : Soirées mensuelles, stages sportifs, sorties, ...

**Tarifs** : 20€<sup>4</sup>/an (+ participations ponctuelles pour les Événementiels)

- **Le Forum des associations** : Le samedi 9 septembre, de 14h à 17h30 en salle des fêtes, les différents services Jeunesse et Culturels ainsi que les associations d'Artenay seront présents afin de répondre à vos éventuelles interrogations.

Vous souhaitant une excellente rentrée de la part de l'ensemble de l'équipe jeunesse,  
Cordialement,

**Mme PIERRE Mélanie,**  
Responsable Site Maternelle,  
☎ : 06.03.11.07.25

**Mme PREVOT Priscilla,**  
Responsable Site Élémentaire,  
☎ : 06 22.90.87.68

<sup>2</sup> **Calcul Tarifs** : Formule pour calculer votre tarif. (« QF » = Quotient Familial de la CAF ; Tarifs « plancher/plafond » = tarifs minimum/maximum des accueils). Le tarif « plafond » s'applique aux familles non allocataires de la CAF.

<sup>3</sup> **Inscriptions tardives** : Les inscriptions sont à réaliser le vendredi avant 9h pour la semaine suivante.

<sup>4</sup> **Tarifs Local Jeunes** : Une majoration de 10€/an est appliquée pour les familles extérieures à Artenay